

**À :** Membres du personnel du Csc MonAvenir

**De :** L'équipe du CA

**Date :** Le 8 février 2023

**OBJET :** Participation au Programme de reconnaissance des employés

**Conseil d'administration :**

André Blais  
*Directeur de l'éducation et  
secrétaire-trésorier*

Anik Gagnon  
*Surintendante de l'éducation*

Suzanne Iskander  
*Surintendante de l'éducation*

Jean Magny  
*Surintendant de l'éducation*

Nicole Mollot  
*Surintendante de l'éducation*

Jérôme Pépin  
*Surintendant de l'éducation*

Derek Chin  
*Chef des affaires, par intérim*

Vincent Nguyen Van Mai  
*Chef administratif*

Mikale-Andrée Joly  
*Directrice exécutive  
Relations corporatives*

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir (Csc MonAvenir) considère que ses employés sont sa ressource la plus précieuse et qu'ils jouent un rôle de premier plan dans l'atteinte des objectifs de l'organisation.

À cette fin, le Csc MonAvenir s'est doté du Programme de reconnaissance des employés pour souligner leur contribution.

Après une pause de quelques années due à la pandémie, l'équipe du CA est heureuse de relancer ce programme destiné à tous les membres du personnel qui sont employés permanents, à temps plein ou à temps partiel au sein du Csc MonAvenir. Les membres de la direction sont admissibles lorsqu'ils font partie d'une nomination d'équipe.

Le programme de prix et de reconnaissance permet à tous les employés du Conseil de proposer la candidature d'une équipe du Csc MonAvenir. Les membres d'une même équipe sont considérés comme une seule candidature et leur contribution doit avoir été réalisée au cours de la période s'échelonnant de la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre jusqu'au 1<sup>er</sup> mai de l'année scolaire en cours.

Pour remporter le prix de reconnaissance, un certificat de reconnaissance et un article à l'effigie du Csc MonAvenir pour chaque catégorie distincte, les participants doivent être nommés pour l'une des quatre catégories suivantes :

- **Apprentissage et enseignement** : reconnaît une équipe qui a démontré un niveau exceptionnel d'excellence dans son domaine respectif.

- **Créativité et innovation** : reconnaît une équipe qui, de par sa créativité et son innovation, a fait avancer les buts et les objectifs du Csc MonAvenir.
- **Inspiration** : reconnaît le leadership et les services exceptionnels d'une équipe du Csc MonAvenir qui a contribué à l'avancement des priorités stratégiques du Conseil et qui est une source de motivation et d'inspiration pour autrui.
- **Approche service d'une équipe** : favorise la participation et l'épanouissement de chacun à travers et pour l'équipe vers la réalisation d'un but commun et fait savoir à tous les membres de l'équipe qu'ils constituent ensemble un atout important pour l'organisation.

La date limite pour soumettre une candidature est fixée au :

**1<sup>er</sup> mai 2023**

Les candidatures devront être transmises par courriel à l'adresse suivante :

[prixdereconnaissance@cscmonavenir.ca](mailto:prixdereconnaissance@cscmonavenir.ca)

Les gagnants seront annoncés et reconnus d'ici la fin de l'année scolaire.

Pour de plus amples informations concernant le programme de reconnaissance, vous pouvez vous référer à la directive administrative PER.8.3 [Programme de reconnaissance des employés](#).

L'équipe du CA vous remercie de votre collaboration.